

Et plus loin dans ce message, on dit:

Dans circonstances comités exécutif UCC a décidé informer et alerter tous les cultivateurs du Québec et leurs organisations régionales et locales qui aviseront moyens nécessaires en vue obtenir satisfaction soit en somme garantie \$4 le cent livre de la part gouvernement d'Ottawa pour tout lait industriel...

Maintenant, si je me reporte à la page 2 de la même publication, j'y vois une annonce publiée par le ministère fédéral de l'Agriculture, dans laquelle il est question d'un prix moyen de \$4 les cent livres de lait. Eh bien, ce n'est pas un prix moyen de \$4 les cent livres de lait que les cultivateurs et les associations représentant les cultivateurs désirent, mais un prix garanti de \$4 les cent livres de lait. Dans le domaine de l'industrie laitière, nous n'avons aucune leçon à recevoir de ceux qui occupent présentement les banquettes du gouvernement. Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, à la grande risée de ceux qui, actuellement, forment le gouvernement et fondent également leur politique sur ce que nous avons avancé, nous avons pris les moyens nécessaires pour donner aux cultivateurs ce qu'ils attendaient. Nous y avons réussi grandement et nous voudrions que cette prospérité qui a débuté chez les cultivateurs, sous le régime conservateur, et marque le pas momentanément soit continuée.

• (8.30 p.m.)

Les cultivateurs, en particulier, en ont assez des promesses faites en temps d'élections. Ils voudraient maintenant que le gouvernement actuel passe à l'action. Ce n'est pas trop demander. Ils voudraient que les belles promesses que le ministre de l'Agriculture a faites pendant les campagnes électorales soient remplies. On se rappelle, par exemple, que dans le programme électoral du parti libéral, je crois que c'est en 1962, il était question, pour aider la consommation des produits laitiers, de distribution de lait dans les écoles. Ceux qui avaient fait cette suggestion savaient sûrement qu'il s'agissait là d'un domaine qui était autre que le leur puisque l'éducation relève d'abord des provinces. La distribution du lait dans les écoles est une affaire locale. Pour une raison que je ne comprends pas, on essayait à cette époque, probablement dans le dessein de se gagner des votes, de promouvoir cette idée de la distribution du lait dans les écoles.

Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel, l'industrie laitière a été tellement négligée que c'est en grand nombre que les cultivateurs se sont débarrassés—comme ils le disent—de leur troupeau laitier, craignant que le revenu irait toujours en baissant. Or, les cultivateurs se sont dit: Rien ne sert de persévérer dans l'industrie laitière, puisque le gouvernement libéral ne semble pas vouloir nous aider. Ceci est tellement vrai qu'au-

jourd'hui, dans une des paroisses de ma circonscription, celle de Sainte-Madeleine par exemple, nombreux sont les cultivateurs qui se sont défaits de leur troupeau laitier.

La production laitière a tellement diminué ces derniers temps qu'on craint que le jour n'est pas très loin où il faudra probablement importer des produits laitiers, et plus spécialement du beurre.

Il me semble anormal que, dans un pays aussi généreusement bien partagé que le Canada, les provinces de Québec et d'Ontario plus particulièrement, une situation semblable se soit développée.

Avant de terminer, je voudrais tout simplement demander à l'honorable ministre, même si ceci l'oblige à s'humilier, de revoir ses déclarations d'autrefois et d'admettre que, peut-être, il n'a pas toutes les réponses aux problèmes, comme il le prétendait. Je l'incite donc à se renseigner auprès d'un des anciens ministres de l'Agriculture, qui s'est gagné la réputation d'être le plus grand ministre de l'Agriculture que le Canada ait connu; je veux parler du député de Qu'Appelle (M. Hamilton). Je lui demande d'avoir recours à ses lumières puisqu'il est réellement une lumière dans le domaine de l'agriculture.

Monsieur le président, pendant les quelques minutes que l'honorable ministre nous a entretenus ce soir, il nous a parlé d'assurance-récolte, ce qui a été inscrit dans les Statuts du Canada à l'instigation de l'ancien ministre de l'Agriculture, le député de Qu'Appelle; il nous a parlé de la loi ARDA, de la loi sur la stabilisation des prix, toutes des mesures que nous devons au député de Qu'Appelle.

Je ne suis pas surpris d'entendre les éclats de rires de gens qui ont toujours été loin de la classe agricole. Le député de Beauce (M. Racine) doit savoir ce que je veux dire puisque, à un certain moment, la population de Beauce s'est tenue loin de lui. Je ne suis pas surpris d'apprendre que...

M. Racine: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je n'ai certainement pas eu, comme le député de Saint-Hyacinthe-Bagot, l'avantage d'être nommé membre du cabinet pendant une campagne électorale.

L'hon. M. Ricard: Probablement que vous ne le serez jamais non plus, mon ami. C'est un titre que l'honorable député ne peut sûrement pas m'enlever.

Alors, monsieur le président, de l'aveu même de l'honorable ministre, ce que vise la présente résolution doit se faire en coopération avec les autorités provinciales. Nous savons qu'il y a eu changement, même si je dois tourner le couteau dans la plaie pour l'honorable député de Beauce et quelques autres aussi qui viennent de la province de Québec; nous savons qu'il y a eu changement de